

## Quelles leçons les Américains peuvent-ils tirer de l'histoire du mouvement écologiste en France ?

Depuis les années 60, de fortes préoccupations environnementales sont apparues dans la plupart des pays industrialisés. Au-delà des caractéristiques transnationales de ces préoccupations, des mouvements qui les portaient et des réponses institutionnelles qu'elles ont suscitées, chaque pays semble avoir suivi un itinéraire propre vers une plus grande prise en compte de la nature dans les choix publics. C'est sur la relation avec la nature, en particulier, que la France se distingue des Etats-Unis. La nature en France n'est presque jamais la nature sauvage restée dans un état quasi originel, à l'abri de l'intervention humaine. C'est au contraire une nature mariée à l'homme, et l'écologie française vise à préserver, ou à rétablir, l'harmonie de cette union. En France, la défense de l'environnement n'est pas incompatible avec le progrès technologique, économique ou social. Les défenseurs nord-américains d'une écologie radicale ont sans doute quelques leçons à en tirer.

par Michael Bess, *Chancellor's Professor en Histoire, Université Vanderbilt, Nashville, Tennessee, Etats-Unis (\*)*

Traduit de l'anglais par Noal MELLOTT (CNRS, Paris)

La plupart des Américains, comme beaucoup d'Européens, sont loin de voir la France comme un *leader* en écologie. Un ensemble d'images contradictoires est associé à la France : le pays des grands vins, de la bonne nourriture, des villages charmants, des grandes villes, de la culture élevée, du savoir-vivre et, également, de merveilles technologiques comme le Concorde, le TGV et le nucléaire dont la production, par habitant, est la plus forte du monde. Les Américains ne regardent pas vers la France pour apprendre la gouvernance écologique et, pourtant, ils le devraient.

Les militants, de même que les citoyens du monde anglo-saxon, pourraient apprendre beaucoup des modèles de développement durable élaborés par les défenseurs de l'environnement en France. Aucun État-Nation – et la France pas davantage que les autres – n'est prêt à réaliser un système de développement durable. Toutefois, la société française, qui a commencé à virer au vert il y a une cinquantaine d'années, est un modèle que les Américains (et d'autres anglophones) devraient imiter.

### Convergences transatlantiques

L'écologie en France comme aux États-Unis s'est développée dans le contexte environnemental qui caractérise le monde industrialisé depuis les années 1960. Dans notre livre, nous appelons cette configuration générale la « société vert clair » [1]. La nuance du vert clair renvoie non seulement à une notion de modération, de compromis et de demi-mesure, mais aussi à l'ambiguïté profonde de l'accueil

réservé par nos concitoyens aux idées écologiques depuis la Seconde Guerre mondiale. Le plus frappant dans l'histoire du mouvement écologiste dans les pays industrialisés est que plusieurs lectures en sont possibles, toutes aussi plausibles mais fortement divergentes : soit l'histoire de la réussite des idées écologiques, qui pénètrent progressivement la culture dominante et l'économie, soit le récit d'une défaite, puisque des consommateurs tenaces ont retranché, ignoré ou abandonné tout ce qui était radical dans la vision écologique des années 1960.

Dans la plupart des sociétés démocratiques et industrialisées, y compris la France et les États-Unis, cette montée de la conscience des enjeux environnementaux s'est faite dans le contexte historique et culturel propre à chaque nation. Mais elle peut tout autant être perçue comme l'expression d'une tendance transnationale. La croissance économique rapide du XX<sup>e</sup> siècle n'a pas engendré les mouvements verts de façon spontanée. Au contraire, certains éléments se sont réunis dans des conditions propices : une institution scientifique capable de constater l'émergence de problèmes environnementaux ; une sphère publique libre et ouverte à la circulation d'information et à la formation d'associations et de mouvements politiques efficaces ; une contre-culture dissidente mais puissante et répandue au point de pouvoir défier le *statu quo* social et économique ; une population suffisamment prospère et éduquée pour accueillir le message écologique et lui accorder une place centrale dans la vie publique ; un système politique concurrentiel où les électeurs peuvent être gagnés à des idées nouvelles qui seront

reprises dans le jeu politique dominant ; des institutions civiques et juridiques réactives à des pressions démocratiques et ouvertes à de nouvelles priorités dans la politique et la vie institutionnelle ; un système économique flexible où des glissements dans les choix des consommateurs se transmettent aussitôt à la production et au *marketing* pour y insuffler de nouvelles valeurs. Tous ces éléments (pour ne citer que les principaux) ont, dans des circonstances historiques particulières, rendu la société vert clair concevable et réalisable. Cette constellation d'éléments a pris forme en France après 1960 et, en même temps, aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suède, en Nouvelle-Zélande et dans une douzaine d'autres pays. Avec un certain décalage, elle est apparue dans d'autres sociétés comparables qui avaient pris conscience des enjeux environnementaux, notamment l'Italie, l'Espagne, le Japon, le Mexique, la Corée du Sud et l'Inde.

Certes, les environnementalistes en France allaient manifester leurs particularités, à savoir : une conception maîtrisée et humanisée de la nature qui s'accompagne d'une forte sympathie pour les traditions rurales ; une résistance invétérée au chant des sirènes de l'écologie profonde (en dépit de l'argumentaire peu convaincant de Luc Ferry qui affirme le contraire (1) !) ; une détermination à se pencher de façon sérieuse et critique sur des solutions technologiques ; un talent typiquement français pour des querelles intestines ; un fort réseau d'organisations farouchement indépendantes à la base ; un parlement national qu'une loi électorale astucieusement agencée rend inaccessible à des partis marginaux ; un milieu exceptionnellement défavorable au militantisme antinucléaire.

Si nous ne pouvons pas contester leur importance, ces caractéristiques bien françaises ne devraient pas nous empêcher de voir la continuité et la similitude de fond entre les défenseurs de l'environnement en France et leurs homologues dans d'autres pays. Leurs racines idéologiques, les buts de leurs actions, les méthodes utilisées, leurs organisations, leurs électeurs et leur base sociale, les opposants qu'ils affrontent, les problèmes auxquels ils font face (à l'intérieur comme à l'extérieur), tout cela relève d'un modèle transnational dans lequel le cas français s'intègre parfaitement (2).

Étant donné ce mélange de particularités nationales et de convergences internationales, le virage au vert de nos sociétés nous intrigue, car, tout en empruntant des voies parallèles, il paraît spécifique à chaque cas. Aux États-Unis, il y a une agence de protection de l'environnement (EPA, *Environmental Protection Agency*) mais pas de ministère de l'Environnement. En Allemagne se trouve un grand mouvement antinucléaire alors qu'on trouve EDF en France. Un immense arrière-pays s'étend en Australie, alors que la France s'arrête à la pointe du Raz. Sans sous-estimer l'importance de ces contrastes sans fin, nous aimerions souligner que le cas français semble participer d'une transformation structurelle plus large, d'un bouleversement de la manière dont les peuples de tous ces pays se définissent par rapport à la nature.

L'examen du paysage culturel et économique de la France, des États-Unis, de l'Australie et de l'Allemagne nous

permet de déceler les paradoxes centraux de la société vert clair dans toutes ces démocraties, à savoir : la présence d'un mouvement vert dynamique et influent accompagné d'une croyance tenace et populaire dans les bienfaits de la croissance économique et les progrès technologiques ; une économie de consommation qui intègre plusieurs éléments de la pensée écologique tout en offrant aux consommateurs une gamme toujours plus large de produits et de services ; des pratiques généralisées, tel le recyclage, qui visent à préserver la nature mais, en même temps, une augmentation incessante de la consommation d'énergie, du volume des ordures et des trajets en voiture et en avion ; des idées écologiques présentes dans le discours politique même si elles se trouvent très souvent reléguées vers le bas de la liste des priorités ; l'institutionnalisation systématique de la protection de l'environnement dans le cadre du droit et de l'appareil d'État alors que certaines des principales initiatives écologiques dépérissent à cause d'un manque de financement ou de soutien ; un empressement des hommes d'affaires à intégrer des mesures écologiques dans la production et la vente, même si leurs principaux soucis restent la compétitivité à court terme et la rentabilité.

Bien entendu, tous ces éléments se déclinent selon l'histoire de chaque pays. Dans tel pays, les défenseurs de l'environnement concentrent leurs efforts sur le retard que leur pays a pris dans le domaine juridique, alors qu'ailleurs ils dénoncent les élites politiques pour leur complicité avec le grand capital. Malgré ces variantes nombreuses et importantes, un Français, un Américain, un Australien ou un Allemand attentifs trouveront facile de distinguer une constellation générale de caractéristiques. Nous ne pouvons pas nous empêcher de constater que ces traits paradoxaux font désormais partie de la vie quotidienne dans nos sociétés. En regardant autour de nous, il est probable que nous remarquerons, entre ces quatre pays, des points de convergence si évidents que nous ne pouvons pas les ignorer.

Tout cela suggère, donc, un vécu que partagent plus ou moins les peuples de presque toutes les sociétés démocratiques industrialisées depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cela nous fait penser que tous ces peuples, plutôt que de choisir entre la modernité technologique et une vision écologique de l'avenir, ont eu tendance à réagir comme les Français : ils misent sur les deux. Un long processus d'improvisations et de concessions mutuelles leur a permis de bricoler un nouvel ordre social. Dans tous les domaines, des idées écologiques et des contraintes environnementales se surimposent à un système propulsé par la croissance et orienté vers le consommateur. Bref : tout cela nous laisse supposer que chacun de ces pays a lancé sa propre marque d'une société vert clair.

### Divergences transatlantiques

Par rapport aux enjeux environnementaux, le point de divergence le plus remarquable entre la France et les États-Unis ne se situe pas, comme certains s'y attendraient, sur le plan politique, économique ou institutionnel mais dans le champ de la culture. Dans les traditions, les perceptions et

les habitudes d'esprits qu'on appelle *mentalités* en anglais se trouve la différence la plus remarquable, la conception que chaque peuple a de la nature.

Le monde anglo-saxon associe le mot « nature » aux lieux sauvages : forêt vierge, jungle dense, désert intact, banquise immaculée de l'Arctique, etc. – d'où une vision de la nature fondée sur une dualité extrême, une opposition vive, bipolaire, entre le naturel identifié à un territoire vierge, et l'humain, c'est-à-dire les artifices fabriqués par un monde civilisé. Comme la matière et l'antimatière, ces deux pôles ne peuvent entrer en contact sans provoquer une violente réaction instantanée au cours de laquelle le non humain s'abîme dans l'humain. À partir du moment même où

servent nos efforts pour protéger l'environnement ? Il nous faut, à nous les Anglo-Saxons, des notions plus souples, une vision de la nature qui envisage de façon positive toute la gamme d'interactions humaines avec le non humain.

C'est sur ce point précis que le mouvement écologiste en France peut nous être utile, car la plupart des Français ne partagent pas cette vision fondée sur un dualisme rigide. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le mot « nature » en français se rapporte aussi bien aux étendues glaciales de l'Antarctique ou aux forêts peu habitées des Vosges qu'aux paysages agricoles de la Provence, au bois de Boulogne à Paris ou à un jardin d'herbes aromatiques chez soi. Une



© Jesse Marlow/OCULI-AGENCE VU

*Le monde anglo-saxon associe le mot « nature » aux lieux sauvages... (parc national d'Ayers Rock, Australie)*

l'on ouvre un sentier, aussi étroit soit-il, dans une forêt vierge, celle-ci sera transformée, apprivoisée à un certain degré et amoindrie par rapport à son état antérieur. Elle sera désormais un endroit touché par l'intervention humaine.

Comme certains défenseurs de l'environnement aux États-Unis l'ont compris ces dernières années, cette conception de la nature est déraisonnable et contre-productive, puisqu'elle ne laisse pas de place à l'intervention positive de l'homme. L'homme n'a pas de marge d'interaction avec une nature si radicalement différente, et si éloignée qualitativement de lui qu'il ne peut l'aborder sans violer cet espace si parfait et primitif. Soit on laisse la nature tranquille, et elle continue à être pure ; soit on l'effleure et elle est du coup rabaisée, gâchée par ce contact humain. Après de tels dégâts qualitatifs, profonds, à quoi

enquête minutieuse, en 1991, s'est interrogée sur les associations géographiques que les Français faisaient avec le mot « nature ». On n'est pas surpris par le pourcentage élevé (93-99 %) de réponses qui considéraient que forêts, marais, fleuves et montagnes relevaient de la nature. En revanche, on ne se serait pas attendu au nombre important de personnes faisant la même association avec des sites travaillés par la main de l'homme : champ de blé (88 %), vignoble (86 %), jardin d'herbes aromatiques (84 %), parc urbain (63 %) ou avenue bordée d'arbres (56 %). De plus, 47 % de ces personnes préféreraient, en premier lieu, comme espace naturel, des sites plutôt domestiqués comme le verger, le champ cultivé ou le potager, alors qu'ils n'étaient que 28 % à choisir un site naturel vierge de toute intervention humaine [14].

Ce qui frappe l'observateur américain, c'est que beaucoup d'écologistes français ne sont pas du tout dérangés par cette gamme de référents, qui va du « pur » au « mixte », du « sauvage » au « domestiqué ». Si, comme on s'y attend, les Verts français accordent une priorité à la sauvegarde des derniers sites sauvages de la planète (par exemple, les forêts tropicales d'Amazonie ou d'Afrique), ils n'hésitent pas à appliquer le mot « écologie » d'une façon directe et positive aux paysages semi-humanisés de leur pays.

Dans son livre *Dessine-moi une planète*, Antoine Waechter déclare qu'il ne peut y avoir de simple assimilation du sauvage au bon, ou du domestiqué au mal. Dans son plaidoyer vigoureux à propos de l'exode rural en France, il affirme qu'un paysage rural dépeuplé serait un territoire gravement dégradé malgré le retour de la végétation sauvage. Rien ne rend Waechter plus triste que l'image de terres auparavant cultivées mais désormais abandonnées :

*« Laissée à l'abandon ou en friche, la terre retourne vers l'état d'un écosystème forestier – une transition qui n'est pas mauvaise en soi mais qui ne devrait pas aller jusqu'à vider un territoire de sa population, qui l'a marqué de son histoire et de sa culture » [15].*

Cette même perception transparait dans les écrits de Bernard Charbonneau. Sa conception de la nature, au lieu de poser une altérité radicale, envisage un terrain de rencontre entre l'homme et la nature tout en attribuant une importance égale aux deux termes :

*« Il ne peut y avoir d'alliance entre l'homme et la nature sans une campagne où des ruraux s'adonnent à l'agriculture » [16].*

Dans un autre passage révélateur, Charbonneau dénonce l'extrémisme des mouvements contemporains qui prônent un « retour à la nature » :

*« Les produits naturels, en vogue depuis un certain temps, traduisent les rêves et la nostalgie, ce désir ardent de la nature qui prévaut dans la société industrielle. C'est une fiction qui résulte de la frustration de personnes soumises au caractère extrêmement artificiel du monde contemporain. En réaction, ils projettent un contre-mythe tout aussi déformé, le « naturisme », pourvoyeur d'une vision du sauvage si chimiquement pur qu'il est, à sa manière, non naturel » [17].*

Si Charbonneau refuse la vision productiviste de l'homme qui domine la nature, il s'oppose également à l'inversion simple des termes qui place la nature au-dessus de l'homme.

Les préconisations des Verts français trouvent leur meilleure formulation dans le mot « mariage » utilisé par Charbonneau : deux êtres très dif-

férents, ayant leurs vies enlacées pour plusieurs années dans une réciprocité, vont, peut-être, engendrer quelque chose de neuf, une synthèse unique et étonnante de leurs apparences si différentes l'une de l'autre [18]. Le monde anglo-saxon a beaucoup à apprendre de cette vision de l'environnement comme un hybride intrinsèque, comme un confluent, un rapport ininterrompu entre l'humain et le non humain. Les Français nous ouvrent de nouvelles perspec-



© Henri Cartier-Bresson/MAGNUM PHOTOS

... tandis que la « nature » en France peut être très humanisée (Jardins du Palais-Royal, 1959).

tives sur la construction d'un rapport fécond avec une « nature » que nous ignorons à cause de notre tendance à identifier la nature « réelle » avec les étendues vierges et sauvages. Ils peuvent nous aider à nous sentir à l'aise, comme ils le sont eux-mêmes, avec la nature représentée par un paysage rural que l'homme habite et a travaillé. Qu'est-ce qu'on ressent si, depuis un très jeune âge, on est entouré d'un monde naturel semi humanisé où abondent des hybrides multiples du naturel et de l'artificiel ? Que signifient, dans ce contexte, l'écologie et la protection de l'environnement ? Les Français ont acquis une compétence pour répondre à ces questions, car c'est le milieu dans lequel ils vivent.

Du fait de cette conception souple de la nature et du naturel, les défenseurs de l'environnement français se distinguent de ceux du monde entier, car ils ont épousé la modernité de bon cœur. Le TGV, l'Internet, les moyens de communication planétaire et les machines qui facilitent le travail, rien de tout cela ne leur fait peur, puisque ce sont des outils (comme Ivan Illich le leur a appris) qu'on devrait soumettre à une analyse systémique coûts-bénéfices, et qu'on peut adopter si l'on en a besoin. L'astuce, bien entendu, c'est de brider les « besoins » qui tendent à se multiplier si rapidement qu'ils deviennent nuisibles et font obstacle au but recherché. Les villes contemporaines ne font pas peur non plus, car de nombreux écologistes aiment le mélange spontané et imprévisible de points de vue et de cultures que seul un cadre urbain peut offrir. Ils se demandent comment redessiner la ville afin de réduire au minimum l'aliénation des espaces anonymes et des institutions déshumanisées, et de redonner vie aux quartiers historiques, où travail, commerce et loisirs pourraient se développer de façon plus humaine [19]. La complexité technologique les effraye peu. Ils explorent avec enthousiasme les possibilités scientifiques offertes par les récepteurs solaires ou les piles à hydrogène, car ils savent que ces objets pourraient déclencher une révolution dans le domaine de l'énergie. Ils ont embrassé la médecine moderne occidentale, mais en demandant une égalité d'accès pour tous et en exigeant, toujours, que ses effets soient soumis à un examen critique et systémique [20]. Ils admettent que la science et la technologie doivent jouer un rôle plus important – qu'il faut, d'une part, des industries plus propres, de nouveaux matériaux sophistiqués recyclables et des maisons à plus haut rendement énergétique et, d'autre part, un effort continu dans les domaines de la biologie, de la climatologie et de l'écologie afin de redéfinir des activités humaines en harmonie avec les rythmes et les tendances profondes de la nature. Le point essentiel dans tous ces cas, c'est d'appliquer de façon sélective et critique ce qu'offre la modernité – par opposition à l'application aveugle et non contrôlée qui prévaut depuis la révolution industrielle [21].

En France, le mouvement écologiste résulte de la modernité industrielle et n'a de sens que dans un monde tout à fait moderne. Ses concepts clés, de l'écosystème au réchauffement climatique, du productivisme à la technologie adaptée, des droits de l'homme à la solidarité globale, se distinguent tous par leur modernité. Ils sont indissociables

de l'histoire de l'ère industrielle. Les Verts proposent de retourner les outils de critique de la culture moderne contre la modernité de façon à sélectionner les éléments à retenir ou à laisser de côté. Loin d'être un refus de la modernité, leur approche se veut une poursuite de la modernisation mais avec le souci de faire avancer des réformes de grande envergure ouvrant une nouvelle ère qu'on espère meilleure. Les défenseurs de l'environnement en France n'ont donc jamais abandonné l'idéal occidental d'un progrès dans l'histoire. Cependant, ils cherchent à redéfinir les valeurs fondamentales et les présupposés qui permettent de mesurer ce progrès. Le retour en arrière n'a jamais été envisagé. Pour eux, l'unique question est de savoir si l'homme avancera suffisamment pour assurer la survie de l'espèce et de la biosphère.

Il va sans dire que les Américains peuvent puiser à cette source d'idées. L'écologie profonde, le mouvement d'adoption d'un arbre (*tree-hugging*) et d'autres formes d'anti-modernisme vert, même si elles sont fortes dans les cultures anglo-saxonnes, ne contribuent que très peu à la mobilisation des populations pour la transition vers une économie durable. En raison de leur conception plus souple de la nature et de leur réceptivité à la modernité technologique, l'ensemble des options proposées par les écologistes français représente une contribution attrayante et pragmatique qui pourrait éventuellement convaincre nos concitoyens.

### Un panorama de paysages hybrides

Nous allons examiner trois paysages français pour illustrer les conséquences pratiques de cette vision critique et moderniste qui envisage le caractère hybride de l'artificiel et du naturel. La forêt des Landes, le marais poitevin et le parc national de la Vanoise se situent tous les trois dans un panorama de la « nature » allant d'un site (les Landes) où la nature s'imprègne d'activités humaines, jusqu'à l'un des meilleurs exemples en France métropolitaine d'un territoire vierge et indemne (la Vanoise) (3).

L'imbrication d'un artifice dans un autre nous fascine dans les forêts des Landes au sud de Bordeaux [22, 23]. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne trouvait pas un arbre, rien que des dunes, des tourbières et des marécages dans ce site que ne traversait aucune piste. Puis, au milieu du siècle, l'empereur Napoléon III décida de lancer une grande campagne de plantation d'arbres, notamment de résineux, préférés pour des raisons à la fois économiques et esthétiques [24, 25, 26, 27]. Aujourd'hui, 150 ans plus tard, c'est la plus grande sapinière de l'Europe de l'Ouest, qui couvre un million d'hectares. Dans cette forêt qui relève essentiellement d'un statut de propriété privée, on prélève en permanence du bois. Ce paysage est soumis à une « microgestion » intensive : modélisation assistée par ordinateur, maintien de pistes pour les forestiers, réseau de saignées d'assèchement, surveillance par satellite, arbres contrôlés et élagués avec diligence, sous-bois constamment nettoyés, épandage de pesticides par hélicoptère et, enfin, coupe à blanc et replantation. Cette vaste forêt est tout autant une « machine organique » que le fleuve Columbia décrit par l'historien

Richard White dans son livre pionnier [28] : une confluence du naturel et de l'artificiel où ni l'un ni l'autre n'exercent un contrôle complet, et où les deux ne cessent de se compliquer la vie mutuellement.

Le deuxième site, presque au milieu de notre panorama, est le marais poitevin [29, 30]. Situé sur la côte atlantique au nord de La Rochelle, cette « Venise verte » est un enchevêtrement de voies d'eau larges ou étroites, une profusion de végétation et une prolifération de vie aquatique. Depuis le Moyen-Âge, ces 97 000 hectares de marécage maintiennent la vie d'une population paysanne, qui a mis en culture la lisière de cette zone, a vécu de la chasse et de la pêche dans les eaux saumâtres de ce laby-

l'humain et le non humain s'enchevêtrent comme auparavant.

Le dernier site est le parc national de la Vanoise, situé dans les Alpes, en Savoie [31]. Créé en 1963, ce parc couvre 57 000 hectares : la zone centrale comprend les glaciers et les flancs escarpés les plus difficiles d'accès où habite le bouquetin des Alpes, une espèce rare de chèvre sauvage, alors que la zone périphérique d'une superficie plus grande est composée de plusieurs vallées où des paysans robustes subsistent comme leurs aïeux depuis des temps immémoriaux. Les activités humaines sont rigoureusement limitées dans la zone centrale, comme si la philosophie y était de réduire au minimum l'intervention de l'homme et de laisser



© Tripelon-Jarry/TOP

*L'empereur Napoléon III décida de lancer dans les Landes une grande campagne de plantation d'arbres, notamment de résineux, qu'on préférait pour des raisons à la fois économiques et esthétiques. Cette vaste forêt est un hybride du naturel et de l'artificiel. C'est le mélange, tout comme celui de l'air et de l'essence dans le moteur d'une voiture, qui fait toute la différence.*

rinthe verdoyant, et s'est déplacée dans de petites barques plates. Même si, ici et là, au cours des siècles, les paysans ont creusé des fossés et levé de petites digues, leur rapport avec l'environnement se décrit mieux en termes d'une symbiose avec ses rythmes : la montée et la descente des eaux de la marée, et la lente évolution des méandres des cours d'eau douce. La surface du marais poitevin est malheureusement en train de diminuer parce que l'irrigation à grande échelle des terres agricoles aux alentours en a profondément altéré le système aquifère. Les défenseurs de l'environnement se battent pour sauvegarder ce site menacé. Aujourd'hui, si le marais cède lentement du terrain, il existe encore un espace liminal où

la nature suivre son cours aussi imperturbablement que possible. La régulation de la zone périphérique est plus flexible, car seules des activités ayant peu de conséquences pour le site, telles le camping et les randonnées, y sont autorisées sur des pistes balisées.

La forêt des Landes, le marais poitevin et le parc de la Vanoise sont tous les trois des cas hybrides du naturel et de l'artificiel, mais cela n'empêche pas que chacun participe, à sa manière, de ces deux qualités. C'est le mélange, tout comme celui de l'air et de l'essence dans le moteur d'une voiture, qui fait toute la différence. Dans les Landes, la notion de *stewardship*, c'est-à-dire d'une gestion responsable au service de la terre, reçoit une interprétation offen-

sive centrée sur l'homme : la nature a besoin de notre aide autant que possible, sinon elle produira moins d'arbres, des arbres rabougris, laids, inexploitable, morts (4). Aux yeux des forestiers, la nature, à cause de sa propension à gâcher la situation, a besoin d'un guide, d'une surveillance, pour devenir généreuse. Dans ce contexte, la gestion responsable de l'environnement est proche du jardinage ou de l'agriculture : « L'homme, architecte de la nature » selon les mots figurant sur le site Web de Sotrafors, l'une des plus grandes sociétés forestières des Landes.

La situation est toute différente pour les défenseurs du marais poitevin. Ici, une gestion responsable au service de l'environnement nécessite des actions défensives contre les changements déstabilisateurs venant de l'extérieur. A l'intérieur du site, le rôle de l'homme est de vivre en symbiose avec les autres espèces qui y habitent et de s'adapter aux rythmes des lieux. Au cours des siècles, l'homme y a laissé certes ses marques, mais l'échelle et la portée de celles-ci demeurent bien plus faibles que les forces non humaines créatrices du marais. Ici, deux dimensions entrent en conflit, selon un paradigme classique en écologie. En-dehors du marais, l'agriculture commerciale, avec ses pompes à eau puissantes, mobilise sur une échelle titanesque des forces naturelles et économiques qui menacent l'écosystème même de la zone humide. Dans ce contexte, une gestion responsable au service de l'environnement va chercher à ériger une barrière entre deux domaines (le marais et les champs de blé) sur le continuum nature-culture, pour empêcher que l'un engouffre l'autre. Bien entendu, cette barrière, si elle est érigée, ne sera qu'un hybride du naturel et de l'artificiel, un assemblage d'éléments juridiques, physiques, économiques, scientifiques, biologiques et culturels pour maintenir une distance entre ces deux dimensions.

Nous devrions travailler sur la notion d'hybridité avant de l'appliquer au parc national de la Vanoise, dont la zone centrale est un espace « naturel » non habité et parfaitement indemne. Toutefois, des savants et des gardiens du parc y ont découvert des traces d'activité humaine ancienne dans les endroits les plus inaccessibles : dessins dans des cavernes qui nous rappellent l'imagerie stylisée des aborigènes d'Australie ; caches d'outils de pierre ; sentiers anciens taillés dans le rocher aux cols des montagnes. Tout cela témoigne de la présence de l'homme, qui y a laissé ses marques, faibles mais certaines, sur une période d'au moins 10 000 ans (5). On peut signaler un autre indice d'hybridité, le brouillage des frontières, quand des plantes (par voie d'air ou d'eau) ou des animaux passent d'un côté à l'autre entre le parc et les alentours, où l'activité humaine est bien plus présente.

Dans ce cas, la notion d'hybridité a des implications plus remarquables, car le parc de la Vanoise est un espace juridique. C'est ce fait abstrait et invisible mais réel, et lui seul, qui protège ce paysage de haute montagne contre les projets de ceux, âpres au gain, qui aimeraient y construire des stations de ski. Le chamois et la flore sauvage savent-ils que l'homme a doté ce site d'un statut juridique en traçant une ligne autour ? Ce statut a au moins deux conséquences. D'une part, il écarte les interventions humaines qui s'y

feraient sans sa protection. D'autre part, il modifie profondément notre perception du site, qui apparaît désormais lié aux notions et aux sentiments évoqués par l'expression « parc national », notamment : « protégé », « sauvage », « héritage national », « site célèbre » et « paysage préhistorique ». Toutes ces notions coiffent ce territoire d'une auréole qu'il n'aurait pas eue autrement. Arrivée à ce point, la notion d'une gestion responsable au service de l'environnement pose un paradoxe : l'utilisation, en dernier ressort, d'un artifice afin d'en écarter un autre. Ce territoire délimité est perçu comme doté d'une valeur intrinsèque, et il se distingue du monde humain par son isolement relatif. Dans ce contexte, le meilleur serviteur de l'environnement est celui qui ne fait rien et qui empêche, avec vigueur, d'autres personnes d'y faire quoi que ce soit : un rapport de force entre les hommes qui dresse un bouclier pour protéger la terre des forces débridées de l'activité humaine.

En interprétant ces trois espaces – forêt des Landes, marais poitevin et parc de la Vanoise – comme autant d'hybrides entre le naturel et l'artificiel, la notion d'une gestion responsable au service de l'environnement devient aussitôt plus transparente et utile. Nous n'avons plus à redouter que la moindre intervention humaine transforme *ipso facto* un site vierge en espace déchu, ou en simple potager, car cette crainte se fonde sur un dualisme excessivement rigide. Au contraire, nous nous trouvons face à un continuum de variantes innombrables et de gradations variées de mélanges entre l'humain et le non humain. D'un côté de ce panorama se trouvent des sites hybrides, comme la forêt des Landes, formés par la main de l'homme et, de l'autre, des sites hybrides, comme le parc de la Vanoise, effleurés à peine par cette même main.

Waechter, dans un chapitre consacré au thème « accepter le sauvage », affirme que cette notion ne renvoie pas seulement à des sites inaccessibles comme le parc de la Vanoise, mais également à tous les endroits où la vie est présente. Dans un pays comme la France, l'écologie appelle une valorisation de toute la gamme des sites de coexistence entre l'humain et le non humain. Avant tout, elle implique qu'on laisse autant d'espace possible aux créatures et aux écosystèmes qui sont partiellement sauvages. Elle implique que l'homme résiste à sa pulsion de domination de sorte que ces sites s'épanouissent. Pour Waechter, notre civilisation doit faire la transition de l'exploitation de la nature à une véritable symbiose avec elle, c'est-à-dire un rapport bénéfique aux deux [33].

Si nous tirons cette leçon du cas français, nous ne devons pas pour autant relâcher nos efforts pour protéger les territoires sauvages et isolés qui survivent encore sur notre planète, tout au contraire ! Nous devons nous engager avec force dans la défense de ces espaces, car il est, nous le savons, inéluctable que plusieurs d'entre eux perdent de nombreuses qualités sauvages si nous tardons à réagir. Dans le monde anglo-saxon, nous pourrions également tirer une leçon générale de l'avancée du mouvement écologiste en France au cours de ces quatre dernières décennies : tenir en estime le sauvage où qu'il soit, quel que soit son degré de sauvagerie et aussi surprenante que soit sa forme hybride.

Nous pourrions apprendre comment exercer l'art subtil de « retenue écologique » dans toutes ces zones – étendues et qui s'étendent toujours – où l'activité humaine est quotidienne. La construction d'un rapport positif et respectueux avec une nature hybride, partiellement sauvage et partiellement domestiquée, serait un atout qui permettrait d'avancer dans nos efforts pour protéger les sites sauvages qui restent sur notre planète.

## Notes

(\*) michael.d.bess@vanderbilt.edu

Site Web: <http://sitemason.vanderbilt.edu/history/michaelbess/homepage>

(1) Luc Ferry distingue aussi en France des tendances d'écologie profonde. Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal, l'homme*, Ed. Grasset, 1992.

(2) A ma connaissance, on n'a pas encore écrit l'histoire comparative du mouvement écologiste dans les principaux pays industrialisés. La tentative d'Anna Bramwell n'est pas concluante [2]. Pour faire des comparaisons internationales, on dispose de monographies spécifiques à un pays [3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] et de travaux comparatifs sur les « nouveaux mouvements sociaux », où l'on trouve des articles consacrés au militantisme écologiste [11, 12, 13].

(3) Les lecteurs sont invités à consulter les sites Web consacrés au parc national de la Vanoise, à la sauvegarde du marais poitevin (ainsi que le site de la Vendée) et à l'industrie forestière dans les Landes (notamment les sites de Sotrafors et de l'Observatoire national des Forêts).

(4) Certains défenseurs de l'environnement voudraient rapprocher la notion de *stewardship* des traditions chrétiennes fondées sur la Genèse, où Dieu nomme l'homme gardien du monde terrestre. Nous n'invoquons pas ici cette définition religieuse, car elle repose souvent sur une éthique anthropocentrique : il faut protéger la nature parce que celle-ci est utile et profitable aux êtres humains. Or cet « anthropocentrisme » n'est pas du tout inhérent à la notion de *stewardship*, c'est-à-dire, d'une gestion responsable au service de l'environnement. Au contraire, celle-ci est parfaitement compatible avec d'autres variantes de l'éthique environnementaliste, qui attribue la même valeur intrinsèque à la fois au monde naturel et à ses habitants. Pour cette raison, nous employons ce terme dans un sens plus large et laïc, pour désigner une attitude généralisée de respect pour le monde naturel et un souci quant à la meilleure manière de conserver ses qualités essentielles afin qu'il reste naturel [32].

(5) Voir la rubrique « patrimoine » sur le site Web du parc national de la Vanoise.

## Références bibliographiques

- [1] Bess (Michael), *The light-green society: Ecology and technological modernity in France, 1960-2000*, Chicago, IL : University of Chicago Press, 2003. Ce livre a reçu en 2004 le George Perkins Marsh Prize décerné par l'American Society for Environmental History pour le meilleur livre en histoire de l'environnement.
- [2] Bramwell (Anna), *Ecology in the twentieth century: A history*, New Haven, CT : Yale University Press, 1989.
- [3] Singleton (Fred) (dir.), *Environmental problems in the Soviet Union and Eastern Europe*, Boulder, CO : Lynne Rienner, 1987.
- [4] Smil (Vaclav), *The bad earth: Environmental degradation in China*, New York : M.E. Sharpe, 1984.
- [5] Diani (Mario), *The green connection: Structures of environmental action in Italy*, Edinbourg, University of Edinburgh Press, 1994.

[6] Dominick (Raymond), *The environmental movement in Germany*, Bloomington, IN, Indiana University Press, 1993.

[7] Hülsberg (Werner), *The German Greens*, translated by Gus Fagan, Londres, Verso, 1988.

[8] Kitschelt (Herbert), *The logics of party formation: Ecological politics in Belgium and West Germany*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1989.

[9] Lowe (Philip) & Goyder (Jane), *Environmental groups in politics*, Londres, Allen & Unwin, 1983.

[10] Scheffer (Victor), *The shaping of environmentalism in America*, Seattle, WA, University of Washington Press, 1991.

[11] Parkin (Sara), *Green parties: An international guide*, Londres, Heretic Books, 1989.

[12] Dalton (Russel), « The green rainbow » in Müller-Rommel (Ferdinand), *New politics in western Europe: The rise and success of green parties and alternative lists*, Boulder, CO, Westview Press, 1989.

[13] Müller-Rommel (Ferdinand), « Green parties and alternative lists under cross-national perspective » in Müller-Rommel (Ferdinand), *New politics...*, op. cit., 1989.

[14] Collomb (Philippe) & Guérin-Pace (France) (dir.), *Les Français et l'environnement*, Paris, Institut National d'Études Démographiques, 1998, pp. 83-84.

[15] Waechter (Antoine), *Dessine-moi une planète*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 156.

[16] Charbonneau (Bernard), *Sauver nos régions*, Paris, Sang de la Terre, 1991, p. 175.

[17] Charbonneau (Bernard), *Sauver nos régions*, op. cit., p. 178.

[18] Larrère (Catherine) & Larrère (Raphaël), *Du bon usage de la nature : Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997, chapitre 2.

[19] Lefort (Bernard) (dir.), *Le nouveau livre des Verts*, Paris, Félin, 1999, pp. 111-116.

[20] Legay (Jean-Marie) & Barbault (Robert) (dir.), *La révolution technologique en écologie*, Paris, Masson, 1995.

[21] Lefort (Bernard) (dir.), *Le nouveau livre...*, op. cit., p. 214.

[22] Badré (Louis), *Histoire de la forêt française*, Paris, Arthaud, 1983.

[23] Bazire (Pierre) & Gadant (Jean), *La forêt en France*, Paris, La documentation Française, 1991.

[24] Kalaora (Bernard) & Savoye (Antoine), « La protection des régions de montagne au XIX<sup>e</sup> siècle », in Cadoret (A.) (dir.), *Protection de la nature*, Paris, L'Harmattan, 1985.

[25] Corvol (Andrée), *L'homme aux bois*, Paris, Fayard, 1987.

[26] Whited (Tamara), *Forests and peasant politics in modern France*, New Haven, CT, Yale University Press, 2000.

[27] Demesse (Nicole), Persuy (Alain), Cauwet (Jean) & Fischer (Roger), *France, ta forêt fout le camp !*, Paris, Stock, 1976.

[28] White (Richard), *The organic machine*, New York, Hill & Wang, 1995.

[29] Bouchardy (Christian), *Le grand livre de la France sauvage*, Paris, Larousse-Bordas, 1998, pp. 63-64.

[30] Lebreton (Philippe), *La nature en crise*, Paris, Sang de la Terre, 1988.

[31] Carlier (Jean), *Vanoise : Victoire pour demain*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.

[32] Gottlieb (Roger S.) (dir.), *This sacred earth: Religion, nature, environment*, New York, Routledge, 1996.

[33] Waechter (Antoine), *Dessine-moi...*, op. cit., p. 156.